

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 2 mars 2021

La Banque des Territoires lance avec l'appui de l'Europe une boîte à outils en ligne sur la méthanisation à destination du monde agricole

- **Une plateforme de conseils et d'ingénierie permettant aux exploitants agricoles de concrétiser dans les meilleures conditions leur projet de méthanisation**
- **Une action qui s'inscrit dans le « Pacte vert pour l'Europe » visant à faire de l'UE la première économie neutre en gaz à effet de serre à l'horizon 2050.**

La Banque des Territoires, avec l'appui de la Plateforme européenne de conseil en investissement (Advisory Hub) de la Commission européenne et de la Banque Européenne d'Investissement, a développé une « boîte à outils méthanisation », accessible, depuis le 26 février, sur le site : <https://www.toolbox-methanisation.fr>. Elle met à la disposition des porteurs de projets de méthanisation « à la ferme » des informations et instruments leur permettant de préparer l'évaluation et la structuration de l'économie générale de leur projet. Elle a vocation à favoriser un montage optimal des projets et à conseiller les porteurs de projets de méthanisation, territoriaux et de petite taille.

Cette « boîte à outils méthanisation » est une plateforme de conseils et d'ingénierie permettant aux exploitants agricoles de concrétiser dans les meilleures conditions leur projet de méthanisation. Elle s'inscrit dans la logique de renforcement du partenariat noué entre la Caisse des Dépôts, dont la Banque des Territoires est un des cinq métiers, et la BEI depuis 2013. Elle prolonge leur coopération dans le domaine de l'assistance technique au travers de la Plateforme européenne de conseil en investissement, développée depuis 2016. Cette initiative renforce l'engagement de la Banque des Territoires et de la BEI dans le « Pacte vert pour l'Europe », qui a pour but de faire de l'Union européenne la première économie neutre en gaz à effet de serre d'ici à 2050.

La boîte à outils est consultable sur <https://www.toolbox-methanisation.fr> et comprend 3 piliers :

- « Comprendre les enjeux de la méthanisation à la ferme ». Il s'agit ici d'expliquer le fonctionnement du processus de méthanisation et la dimension technique pour y parvenir, de se poser les questions nécessaires avant de se lancer dans un tel projet et de partager les témoignages vidéos d'exploitants déjà engagés. Un panorama des acteurs de l'écosystème de la méthanisation à la ferme complète cette première approche.
- « Structurer son projet ». La « boîte à outils méthanisation » permet à ce stade de dimensionner son projet. Dans cette séquence, l'exploitant dispose d'éléments pour entamer ses démarches : il peut identifier les différentes étapes du projet, les montages juridiques afférents (par exemple les types de contrats qui existent) et saisir les enjeux de la levée de la dette bancaire.
- « Maîtriser l'économie de son projet ». Cet espace, à dimension pédagogique, permet de bénéficier d'une véritable ressource en ingénierie financière « pas à pas » via une « calcullette » et des modèles de business plan en ligne. Les notions fondamentales sont explicitées et ces notions sont ensuite mises en pratique, à travers des exemples de projet. Enfin, une simulation de business plan simplifié et directement mobilisable est proposée à l'utilisateur.

La méthanisation est un processus biologique naturel de dégradation d'une matière organique par des micro-organismes. Cette dégradation aboutit à la production de biogaz et d'un digestat, résidu du processus, qui peut être utilisé comme fertilisant. Cette méthode permet de valoriser des déchets d'origine agricole, pour produire localement de l'énergie renouvelable et de stabiliser, voire de créer, des emplois locaux non délocalisables, dans une logique d'économie circulaire et durable.

La Plateforme européenne de conseil en investissement contribuera pour plus de la moitié au financement de cet outil de conseil, la Banque des Territoires finançant la part restante. La Banque des Territoires, avec l'appui de la Plateforme européenne de conseil en investissement (Advisory Hub) de la Commission européenne et de la Banque Européenne d'Investissement, a mandaté le cabinet Naldéo Group pour réaliser cet outil.

« La « boîte à outils méthanisation » permet de guider les porteurs de projets territoriaux, lors de la mise en place d'une démarche de méthanisation à la ferme. Notre contribution, aux côtés de la Banque Européenne d'Investissement, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle du plan de relance du groupe Caisse des Dépôts, dont la transition énergétique et écologique est l'une des priorités au bénéfice de territoires plus durables » précise **Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires.**

« Cette « boîte à outils » est un véritable apport en ingénierie pour le secteur : on y trouvera par exemple une « calculatrice » permettant d'estimer la capacité de son méthaniseur ainsi qu'un outil destiné à simuler son futur Plan d'affaire. Elle permet aux porteurs de projets territoriaux de se poser les bonnes questions, à la fois techniques, juridiques, économiques et financières, et propose de manière structurée, les réponses nécessaires au bon déroulement du projet » explique **Philippe Leroy, Directeur d'investissements, Responsable du pôle Environnement et Valorisation des Ressources du Département Transition Énergétique et Ecologique de la Banque des Territoires.**

« Nous nous réjouissons du lancement de ce nouveau portail à destination des exploitants agricoles afin de mieux les conseiller et les accompagner dans ces projets de méthanisation à la ferme. Ils vont leur permettre de diminuer leur dépendance aux énergies fossiles, de diversifier leur mix énergétique et constituent à ce titre un important levier d'action du monde agricole pour réduire son empreinte carbone dans une logique d'économie circulaire, souligne **Ambroise Fayolle, vice-président de la BEI.** En tant que banque du climat de l'UE, la BEI est fière de soutenir cette initiative à travers la plateforme européenne de conseil en investissement Advisory Hub, renforçant ainsi le partenariat de longue date noué avec la Caisse des Dépôts ».

« Ce projet de la Banque des Territoires, soutenu par la BEI et la plateforme européenne de conseil en investissement démontre comment un soutien ciblé peut aider les entreprises agricoles à valoriser leurs émissions de méthane d'origine naturelle dans la production de biogaz et diversifier leur approvisionnement énergétique, explique **Valdis Dombrovskis, vice-président exécutif de la Commission européenne.** C'est une vraie réussite, tant pour l'environnement que pour l'économie, puisque des emplois et des compétences locales sont créés grâce à ce projet ».

Informations générales

A propos de la Banque européenne d'investissement

La BEI est l'institution de financement à long terme de l'Union européenne (UE) et ses actionnaires sont les 27 États membres de l'UE. Elle a pour mission de contribuer à l'intégration, au développement équilibré et à la cohésion économique et sociale des États membres de l'UE. Elle emprunte d'importants volumes de fonds sur les marchés des capitaux et les prête à des conditions très favorables pour soutenir des projets qui concourent à la réalisation des objectifs de l'UE. En tant que banque du climat de l'Union Européenne, elle a pour objectifs de stimuler l'émergence et le déploiement de nouvelles technologies permettant de relever les défis actuels comme la transition énergétique vers un nouveau modèle de croissance verte et d'aider les innovateurs européens à devenir des chefs de file mondiaux dans leurs domaines d'activité. La Banque européenne d'investissement est le premier bailleur de fond multilatéral mondial de par le montant de ses investissements dans le domaine du climat. En 2020, sur les plus de dix milliards d'euros de financement investis par la BEI en France, deuxième plus gros pays bénéficiaire de ses fonds après l'Italie, 48% de ces sommes sont allés à des projets destinés à lutter contre le changement climatique ou à en atténuer les effets.

A propos de la plateforme européenne de conseil en investissement

La plateforme européenne de conseil en investissement est un partenariat entre le Groupe Banque européenne d'investissement et la Commission européenne créé dans le cadre du plan d'investissement pour l'Europe. Cette plateforme est conçue pour servir de point d'accès unique à divers types de services de conseil et d'assistance technique. Elle a pour but d'aider à identifier, préparer et développer des projets d'investissement dans toute l'UE. Ses conseillers travaillent directement avec les promoteurs de projets afin d'élaborer un ensemble de services consultatifs sur mesure à l'appui des projets d'investissement.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.
www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts pour la presse :

Banque européenne d'investissement

Christophe Alix, c.alix@bei.org, tél. : +352 43 79 84303

Site internet : www.bei.org/press - Service de presse : +352 4379 21000 – presse@bei.org



Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Marie-Caroline Cardi – marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr – 06 38 53 97 67